



egenco



NOTE CONCEPTUELLE
ORGANISATION DES 57ÈME
REUNIONS ANNUELLES DE L'ASEA,
03- 09 JUIN 2023



egenco



REUNIONS ANNUELLES 2023 DE L'ASSOCIATION DES SOCIETES D'ÉLECTRICITE D'AFRIQUE (ASEA)

- ✚ RÉUNION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'ASEA
- ✚ REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU RESEAU AFRICAIN DES CENTRES D'EXCELLENCE EN ELECTRICITE (RACEE)
- ✚ FORUM ASEA-BAD DES PDG SUR LA GOUVERNANCE ET LE LEADERSHIP
- ✚ RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
- ✚ 57ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
- ✚ VISITES TECHNIQUES ET TOURISTIQUES



TABLE DES MATIÈRES

1. Date	4
2. Lieu de l'événement	4
3. Langues de communication	4
4. Informations sur les Institutions Organisatrices:	
A. ASEA	4
B. EGENCO	5
5. Contexte et objectifs	6
6. Préparation et planification des réunions	
A - Préparation	7
B – Planification des Rencontres	8
7. Nombre de participants attendu	9
8. Responsabilités du Secrétariat général et d'EGENCO	9
9. Parrainages	10
10. Contacts	10



1 - DATE

Les Réunions Annuelles de l'Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA) sont prévues du 3 au 9 juin 2023.

2 – LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Les 57ème réunions annuelles de l'ASEA se tiendront au BINGU INTERNATIONAL CONFERENCE CENTER (BICC) à Lilongwe.

Le MALAWI accueillera pour la première fois cet événement statutaire principal de l'ASEA sous le patronage du ministre de l'énergie du Malawi.

3 – LANGUES DE COMMUNICATION

Français / Anglais / Portugais

Une traduction simultanée en français, anglais et portugais sera disponible et tous les documents de travail seront également traduits dans ces langues.

4 - INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS ORGANISATRICES:

A. Association des Sociétés d'Électricité d'Afrique (ASEA)

L'Association des services publics d'électricité d'Afrique (APUA), anciennement désignée comme l'Union des producteurs et distributeurs d'électricité en Afrique (UPDEA), a été créée en 1970 avec son siège à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Sous son nom actuel d'APUA, l'entité a subi quelques transformations en devenant une association qui apporte de la valeur à ses membres. L'un des piliers de la transformation de l'APUA est le projet de création d'un Réseau Africain des Centres d'Excellence en Électricité avec l'appui de l'Agence Française de Coopération au Développement (AFD) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

La mission de l'APUA telle que stipulée dans sa dernière Constitution adoptée en 2012 est de "réunir tous les services publics d'électricité d'Afrique ainsi que toutes les parties prenantes en vue de rendre l'électricité plus accessible, fiable et abordable pour les populations".

Ses valeurs fondamentales sont:

1. Intégrité
2. Transparence
3. Responsabilité
4. Excellence
5. Confiance



L'Association a pour objet de promouvoir le développement et l'intégration du secteur de l'électricité en Afrique par une coopération dynamique entre ses membres et avec tous les acteurs du secteur de l'électricité au niveau international, d'une part, et avec les partenaires financiers, d'autre part. autre.

A cet égard, il joue un rôle, notamment en tant que:

- Promoteur et facilitateur de l'intégration et des échanges régionaux, notamment à travers les pools énergétiques africains, y compris la coordination des pools énergétiques régionaux ;
- Promoteur et facilitateur pour le développement de mécanismes de nettoyage énergétique, y compris la réduction des émissions de carbone dans l'atmosphère ;
- Promoteur et facilitateur de l'efficacité énergétique ;
- Promoteur et facilitateur de l'électrification rurale ;
- Facilitateur d'investissement et de développement des énergies renouvelables en Afrique ;
- Facilitateur de la mobilisation des investissements des secteurs public et privé pour les infrastructures électriques en Afrique ;
- Promoteur et facilitateur de l'innovation, de la recherche et du développement du secteur de l'électricité en Afrique ;
- Facilitateur vers l'élaboration de politiques réglementaires et uniformes pour l'amélioration des infrastructures électriques dans toutes les régions d'Afrique ;
- Facilitateur dans le domaine de la collaboration avec les entreprises de fabrication d'équipements électriques à travers l'AFSEC (Commission Africaine de Normalisation Electrotechnique) ;
- Promoteur de la bonne gouvernance des entreprises ;
- Facilitateur des interconnexions à travers les frontières et les régions d'Afrique;

Afin d'être une organisation efficace dans les actions prises et les décisions prises, l'ASEA doit poursuivre ses objectifs et également utiliser les mécanismes appropriés pour répondre aux attentes de ses sociétés d'électricité membres (actives ou affiliées, et des personnes les plus touchées)..

B. B. Société de production d'électricité (EGENCO)

Electricity Generation Company (Malawi) Limited (EGENCO) est une société à responsabilité limitée constituée en vertu de la loi sur les sociétés (Cap. 46:03) des lois du Malawi le 7 septembre 2016. La société a été créée avec pour mandat de produire de l'électricité au Malawi. La Société a été constituée à la suite du



egenco



dégrouper de l'Electricity Supply Corporation of Malawi (ESCOM) Limited en deux institutions distinctes ; un pour la production d'électricité (i.e. EGENCO) et un autre pour le transport et la distribution (i.e. ESCOM).

EGENCO a commencé ses opérations en tant que société distincte et indépendante le 1er janvier 2017. Actuellement, EGENCO exploite quatre centrales hydroélectriques, à savoir: Nkula, Tedzani, Kapichira et Wovwe. La Société exploite également des centrales thermiques à Lilongwe, Mzuzu et Mapanga, Blantyre. Dans l'ensemble, EGENCO a une capacité de production installée totale de 441, 95 MW, dont 390, 55 MW provenant de centrales hydroélectriques et 51, 4 MW provenant de centrales diesel de secours.

Sa mission:

Générer une énergie fiable et diversifiée pour les générations en tirant parti de notre diversité et de notre esprit d'innovation, grâce à un personnel inspiré et motivé par l'excellence.

Sa vision:

Créer un avenir meilleur pour le Malawi grâce au leadership dans la production d'électricité.

5 - CONTEXTE ET OBJET

Les réunions annuelles 2023 seront les premières réunions annuelles sous le mandat de SENELEC (Sénégal) en tant que président actuel de l'APUA (2022-2025) après le mémorable Congrès du cinquantenaire de Dakar tenu en juillet 2022.

Les rencontres ont pour but de faire le point sur les activités menées sur la période d'un an, d'échanger sur l'état des activités scientifiques, des projets et réformes mis en œuvre et projetés dans le secteur, de promouvoir les activités des entreprises membres, de développer la coopération Sud en vue de favoriser l'émergence d'une industrie locale africaine d'équipements et de services électriques pour donner une impulsion au développement du secteur.

Un accent particulier sera mis sur le leadership stratégique et la gouvernance du secteur de l'électricité. Power Utilities en tant qu'acteur majeur devrait prendre les devants et ses dirigeants (les PDG des sociétés d'électricité) auront un échange ouvert avec le sponsor principal de l'APUA, la vice-présidence de la Banque africaine de développement sur l'énergie, l'électricité, la croissance verte et le climat sur la

bonne transition pour les pays africains et déterminés. projets à effet rapide à lancer à cette fin.

Ainsi, ils donneront l'occasion de:

- Assister l'ASEA pour suivre les évolutions directes au cours du temps de l'environnement de l'énergie électrique et en temps réel, et entretenir les relations avec les acteurs de la filière ;
- Faire le point sur les activités du comité scientifique de l'ASEA, notamment l'avancement des comités d'études ;
- Revoir les activités du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité
- Créer un avenir meilleur pour le Malawi grâce au leadership dans la production d'électricité.
- Renforcer les relations directes et la coopération entre les membres (actifs ou affiliés), les acteurs du secteur ainsi que les autres partenaires ;
- Renforcer le partenariat constructif entre l'ASEA et son principal partenaire financier la BAD, et les autres partenaires (AFD, UE, etc.);
- Donner l'opportunité aux présidents-directeurs généraux et aux directeurs généraux des sociétés d'électricité africaines d'échanger leurs expériences sur les questions relatives à la gouvernance stratégique du secteur en mettant en évidence le thème spécifique de l'atelier de cette année.
- Positionner l'ASEA comme un partenaire clé dans le développement et la croissance de ses membres, afin d'être le principal moteur de l'accès à l'électricité pour tous les peuples d'Afrique.
- Promouvoir l'avènement du Marché unique africain de l'électricité (AfSEM), en collaboration avec toutes les parties prenantes africaines du Schéma directeur continental (CMP), du Marché unique africain de l'électricité et de la Stratégie africaine d'efficacité énergétique (AfEES)

6 - PRÉPARATION ET PLANIFICATION DES RÉUNIONS

A - PRÉPARATION

Le Secrétariat général coordonnera avec le bureau du président de l'ASEA pour obtenir le consentement du président sur le programme détaillé.

Le Secrétariat général travaillera au sein du comité d'organisation conjoint mis en place avec la société hôte EGENCO par le biais de réunions en ligne et en face à face pour préparer l'événement dans tous les détails.

Le Secrétariat général fera appel au soutien actif des correspondants et points focaux de l'ASEA au sein des services publics des différents pays pour

assurer l'enregistrement des participants, en particulier les PDG et autres responsables.

Le Secrétariat général assurera l'interprétation simultanée en français, anglais et portugais pour toutes les réunions.

Le Secrétariat Général enverra et s'assurera que toutes les sociétés membres reçoivent les documents de travail en temps voulu..

B - PLANIFICATION DES ASSEMBLÉES ANNUELLES

La programmation des assemblées annuelles se fera conformément aux statuts et règlements régissant l'Association et en application de la 5ème Résolution adoptée le 16 juillet 2022 lors de la 56ème Assemblée Générale Ordinaire tenue à Dakar (République du Sénégal) préalablement au 20ème Congrès.

Ces Rencontres se tiendront au Centre International de Conférences de Bingu du 03 au 09 juin 2023 et comprendront les Rencontres du Comité Scientifique de l'ASEA, du Comité de Pilotage du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (ANCEE), du Comité Exécutif de l'ASEA et la 57ème Assemblée Générale Ordinaire.

Les Rencontres seront organisées comme suit:

• Jours 1 et 2 : samedi 3 et dimanche 4 juin 2023 :

Réunion du Comité Scientifique de l'ASEA (80 personnes, membres actifs et affiliés, et partenaires de cet organe)

• Jour 3 : lundi 5 juin 2023 :

Réunion du Comité de Pilotage du Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité, (ANCEE), (40-60 personnes)

• Jour 4 : mardi 6 juin 2023 :

Forum des PDG sur la gouvernance et le leadership ASEA-BAD (100 personnes)

• JOUR 5 : mercredi 7 juin 2023 :

Réunion du Comité Exécutif de l'ASEA (30-40 personnes, membres de cette instance et leur entourage proche)

• JOUR 6 : jeudi 8 juin 2023 :

57ème Assemblée Générale Ordinaire de l'ASEA,



- **Jour 7 : vendredi 9 juin 2023:**
 - Visites touristiques et techniques.

NB: Chaque réunion aura sa note conceptuelle spécifique

7 - PARTICIPANTS ATTENDUS

Les réunions annuelles réuniront, entre autres, les membres actifs, affiliés et associés, les PDG, les directeurs généraux, les administrateurs généraux, les sociétés d'électricité africaines, les acteurs majeurs du secteur de l'énergie électrique et les sociétés d'électricité africaines. Les participants de cette catégorie comprendront des bailleurs de fonds tels que la Banque africaine de développement, principal bailleur de fonds, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque mondiale, des hauts fonctionnaires, des opérateurs africains d'énergies électriques et renouvelables, des fabricants et fournisseurs d'équipements électriques et matériaux, experts, consultants et consultants.

Les parties prenantes du RACEE pourraient organiser des événements parallèles avec le soutien du Secrétariat de l'ASEA.

Pour la réunion du Comité Exécutif de l'ASEA, 30 à 40 participants sont attendus parmi lesquels les PDG des Sociétés Membres du CODIR ou leurs représentants dûment mandatés par procuration..

Pour l'**Assemblée Générale Ordinaire de l'APUA, au moins environ 120 - 150 participants** d'une quarantaine d'entreprises et d'organismes, y compris des participants locaux.

Les 57^{ème} réunions annuelles de l'APUA sont placées sous le haut patronage du Ministre de l'Energie du MALAWI.

8 - RESPONSABILITÉS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'APUA ET D'EGENCO

L'organisation des réunions annuelles de l'ASEA nécessite une préparation massive de la documentation avant, pendant et après l'organisation des événements programmés.

Conformément à nos statuts, tous les documents émis et toutes les réunions organisées doivent être en anglais et en français.

Le point focal d'Angola aide le Secrétariat à les traduire en portugais.



Le Secrétariat prendra les mesures nécessaires en collaboration avec l'hôte pour assurer la disponibilité et la cohérence de la documentation.

Le bureau du PDG d'EGENCO et le comité d'organisation veilleront à ce que les dignitaires locaux du secteur de l'électricité et le bureau du ministre de l'énergie soient dûment invités et informés de tout le processus de préparation.

Le comité d'organisation local assurera un accueil adéquat de tous les participants à l'aéroport et leur transport local de l'aéroport aux hôtels et vis-versa.

9 - PARRAINAGES

Les réunions annuelles de l'ASEA sont le principal événement statutaire annuel et, à ce titre, nécessitent des dépenses substantielles dans toutes sortes de préparation et de logistique pendant l'événement. Et cela dépasse le budget de fonctionnement du Secrétariat général.

L'ASEA sera également soutenue matériellement et financièrement par la société hôte, EGENCO, en collaboration avec le gouvernement du Malawi et son principal sponsor pour le CEO FORUM, la Banque africaine de développement.

D'autres mécénats institutionnels et entreprises seront explorés tant par le Secrétariat Général que par EGENCO.

10 - CONTACTS

Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA):

Mr. Jeannot KOUDEBI

Chef Département Communication et Relations Extérieures

Tel. (+225) 05 04 389 659 (Mobile)

E-mail: jeannot.koudebi@apua-asea.org

Société de Production d'électricité du Malawi (EGENCO)